

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT NKAM

COMMUNE DE BANA

Email: comunedebana@yahoo.com



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
LOCAL DEVELOPMENT

WEST REGION

UPPER NKAM DIVISION

BANA COUNCIL

BP : 35

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINDDEVEL/RO/DHN/C-BANA/SP/CIPM/2024 DU 2.9.AVR.2024... POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DE BATCHA, COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST

(Procédure d'urgence)

FINANCEMENT : MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (MINEE)

IMPUTATION : 58 32 138 01 641718 464211 851

COUT : 40 000 000 FCFA

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de BANA pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'une adduction d'eau moderne à BATCHA, Commune de BANA, Département du Haute-Nkam, Région du l'Ouest.

2- Consistance des travaux

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- La construction de trois (03) captages de source ;
- La construction d'un bac de décantation ;
- La réhabilitation du château d'eau SCAN WATER 25m³ ;
- Les réparations ponctuelles sur le réseau de distribution ;
- La réhabilitation de neuf (09) bornes fontaines à partir desquelles les populations vont s'approvisionner en eau potable ;
- La formation de deux personnes locales qui s'occuperont de l'entretien permanent du nouveau système de réseau de ravitaillement en eau potable
- La formation et mise en place d'un comité de gestion de points d'eau

3- Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

4- Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'investissement Public par le biais du MINEE, exercice 2024 pour un montant total de Quarante Millions (40 000 000) f CFA.

5- Consultation du DAO

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré au Secrétariat Général de la commune de Bana dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

6- Acquisition du DAO Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, au Secrétariat Général de la commune de Bana, sur présentation d'une quittance non remboursable de **soixante-cinq Mille (65 000) FCFA** délivrée par la Recette Municipale de la Commune, représentant les frais d'achat du DAO.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de 800 000 (huit cent mille) francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le MINFI

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

10- Délai d'exécution des travaux

Il est de trois (03) mois

11-Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original timbré au tarif en vigueur et en six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Bana au plus tard le 27 MAI 2024 à 12 heures et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINDDEVEL/RO/DHN/C-BANA/SP/CIPM/2024 DU 29 AVR 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DE BATCHA, COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST

(Procédure d'urgence)

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

12-Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives requises une caution de soumission de Huit Cent Mille (800 000) fca. Celle-ci doit être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, les chèques certifiés ne seront pas acceptés. Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13- Ouvertures des plis

Elle sera effectuée par la Commission Interne de Passation de Marché le 27 MAI 2024 à 13 heures dans la Salle des Actes de la Commune de Bana. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur offre.

14- Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15- Principaux critères éliminatoires

Ils sont ceux-ci-dessous :

- Absence d'une pièce administrative non régularisé ou non conforme après 48 heures ;
- Fausse déclaration, document falsifié, scanné, faux document ;
- Note technique inférieure à 90% ;

- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Omission d'un sous-détail des prix.

16- Principaux critères de qualification

Les critères de qualification des offres techniques et financières sont les suivants :

- La méthodologie, planning et délai d'exécution..... Oui/Non;
- La présentation de l'offre..... Oui/Non;
- La capacité financière Oui/Non;
- Le personnel d'encadrement..... Oui/Non;
- Le matériel..... Oui/Non;
- Le matériel et la référence de l'entreprise..... Oui/Non.

17- Attribution du marché

A l'issue de l'examen des offres, la proposition du choix des attributaires par la Commission de Passation des Marchés et du choix définitif du prestataire par le Maître d'Ouvrage Délégué, le Marché est souscrit par l'Entrepreneur et signé par le Maire de la Commune de Bana. De ce fait, le présent marché ne sera attribué qu'à l'entreprise dont le nom ne figure pas sur la liste des entreprises n'ayant pas fini les chantiers publiés par le MINMAP.

18- Délai de soumission

Chaque soumissionnaire a un délai de vingt (20) jours à compter de la publication de publication du présent avis.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat général de la Commune de Bana.

20- Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 1517 ; 699370740(MINMAP°) ; 673205725

-En plus du support physique, le support numérique (clé USB ou CD) de l'offre technique et financière doivent être impérativement dans le pli fermé.

21. Correspondance de l'Autorité chargée des marchés Publics N° 000004/L/MINMAP/CAB du 29 juillet 2022 relative à la prise en compte des rabais (en chiffre et en lettre) consentis par les soumissionnaires

Bana, le 29 AVR 2024

Le Maire de la Commune de BANA
(Autorité contractante)



Ranga Jean Baptiste

Ampliations :

- DDMINEE/HN ;
- DDMINEPAT/HN ;
- P/CIPM/C-BANA ;
- ARMP ;
- CHRONO/ARCHIVES.